

Communiqué n° 13 du 19 mai 2021

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POMMIER

Il a beaucoup plu ces derniers jours, de 30 à 65 mm selon les régions pour la période du 12 au 17 mai. Les risques de tavelure continuent, faibles à importants pour les 19 et 20 mai et faibles à moyens pour le 22 mai. Les prévisions des risques évoluent, pensez à les consulter régulièrement sur [Agrometeo](https://www.agrometeo.ch).

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers papillons ont été observés dans les pièges à phéromone, dans une parcelle hors confusion. Aucun individu n'a encore été piégé dans les parcelles en confusion.

PSYLLES DU POIRIER

Lors des contrôles effectués en début de semaine, des œufs ont été observés. Le développement des populations de psylle commun du poirier dépend de différents facteurs (conditions climatiques, vigueur des arbres, environnement du verger). Il est encore trop tôt pour intervenir.

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol a débuté, mais demeure faible. Les premiers adultes ont été capturés sur les pièges englués jaunes. Si ça n'a pas déjà été fait, il est temps de les poser pour la surveillance.

ABRICOTIERS : FORFICULES

Ces insectes peuvent causer des dégâts importants sur les fruits. Pour limiter ces dégâts, la pose d'anneaux de glu sur les troncs et les points de passage des forficules, comme les poteaux d'infrastructure, est à effectuer 6 à 8 semaines avant la récolte.

PRESENTATION DE MACHINES POUR LE DESHERBAGE MECANIQUE

Une présentation de différentes machines pour le désherbage mécanique aura lieu le **vendredi 21 mai 2021 à 14 h** au rucher de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. Cet après-midi d'information et d'échanges permettra aux producteurs intéressés de suivre des démonstrations pratiques et de s'entretenir avec des spécialistes, dans le respect des normes sanitaires en vigueur (distances sociales, port du masque, ...).

VITICULTURE

METEO / PHENOLOGIE

Les températures moyennes restent en dessous des températures habituelles de saison. Le retard de croissance de la vigne observé, en comparaison aux années précédentes, compte désormais jusqu'à 24 jours sur 2020 et 18 jours sur la moyenne des 10 années passées. Concernant les précipitations, il a été enregistré 52 litres par m² à Sion en 7 jours. Depuis le début du mois de mai, il est tombé à Sion 93 litres de pluie par m².



Le développement de la vigne est hétérogène, les stades observés se situent, selon les secteurs et les cépages, entre 12-13 (2-3 feuilles étalées) à 53 (apparition des inflorescences).

MILDIU / OÏDIUM

Le risque d'infections primaires de **mildiou** demeure faible dans une grande majorité du vignoble. Malgré les précipitations abondantes, les températures sont à la limite inférieure pour le développement du champignon.

La fin de l'incubation des infections primaires signalées par plusieurs stations agrométéo n'est pas attendue avant le 25 mai. Passé cette date, une protection devra être placée avant les pluies contaminatrices. Pour le suivi de l'incubation, se référer à www.agrometeo.ch.

L'utilisation de produits alternatifs au cuivre et aux produits de synthèse peut être envisagée lors des premières applications, ainsi que ceux stimulant les défenses des plantes.

En cette période, il est recommandé d'effectuer un épamprage et ébourgeonnage soigné afin de réduire le risque de contaminations primaires de mildiou et d'obtenir un meilleur état sanitaire.

Le risque de contamination de l'**oïdium** est faible. Les conditions météorologiques sont défavorables à son développement. Pour les parcelles sensibles qui ont atteint le stade 5-6 feuilles, une protection pourrait se faire au soufre mouillable à 2.4 kg/ha.

BONNE PRATIQUE DOSAGE

Le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. La méthode à utiliser est décrite dans le Guide phytosanitaire pour la viticulture (lien : [Guide phytosanitaire pour la viticulture 2021-2022](#).) sous Conditions d'application. Un modèle de dosage est disponible sur le site www.agrometeo.ch et sous forme d'application ([Calculateur de dose de produits phytosanitaires](#)) sur la page d'accueil d'Agroscope.

Exceptions : le dosage en fonction du volume de la haie foliaire ne convient ni aux modes de conduite de la vigne sans palissage sur fil de fer ni au traitement au moyen d'hélicoptères/de drones, de « gun », de canon longue portée ou d'atomiseurs à dos. Dans ces cas-là, il faut adapter le dosage au stade phénologique. Cette méthode est également décrite dans le Guide phytosanitaire pour la viticulture.

Service cantonal de l'agriculture